



Les présidents des partis UDC, PLR, le Centre et PVL s'engagent à rapidement augmenter les rentes AVS des retraité·e·s en situation précaire

Les présidents des partis UDC, PLR, le Centre et PVL continueront de soutenir les motions homonymes de Melanie Mettler (CN/PVL) et Beat Rieder (CE/LC) « Augmenter les rentes AVS des retraités dans le besoin » en cas de rejet de l'initiative pour une 13e rente AVS. Les partis cités s'accordent sur la nécessité d'agir pour soulager une partie des ménages de retraité·e·s. C'est pourquoi ils sont favorables à l'adoption rapide de la motion Mettler/Rieder qui, contrairement à l'initiative sur la 13e rente AVS, est peu coûteuse et ciblée.

Chaque personne doit pouvoir disposer d'une rente qui lui permette de vivre adéquatement. Cela inclut le premier pilier. La nécessité d'agir auprès des ménages de retraité·e·s les plus pauvres étant désormais incontestée, le Conseil national a déjà transmis sans opposition la motion « Augmenter les rentes AVS pour les retraités dans le besoin » - une solution pragmatique et ciblée - lors de la session d'hiver. Le Conseil des États a également transmis la motion correspondante à la commission pour un examen approfondi.

La solution proposée comprend une simple adaptation de la formule de calcul des rentes qui mènerait à une augmentation ciblée des rentes peu élevées.

Une utilisation aussi efficace que possible des moyens est essentielle afin de soulager réellement les budgets des ménages concernés. L'initiative pour une 13e rente AVS, quant à elle, prévoit une augmentation des rentes dont l'effet est exactement inverse : ce seraient justement les rentes les plus élevées qui feraient l'objet de la plus grande hausse.

L'UDC, le PLR, le Centre et le PVL assument la responsabilité de garantir la stabilité du contrat entre les générations. Ceci à la différence de l'initiative pour une 13e rente AVS, qui laisse ouverte la question du financement de l'augmentation des rentes proposée et se déresponsabilise ainsi. En cas d'acceptation de l'initiative, soit les déductions salariales versées par les employés, soit la TVA seraient augmentées. Ces deux mesures affaiblissent le pouvoir d'achat de la population suisse.

Pour l'UDC, le PLR, le Centre et le PVL, il est clair qu'une solution ciblée et conforme à l'équité intergénérationnelle s'impose. Celle-ci a déjà été mise sur les rails parlementaires l'année dernière avec la motion Mettler/Rieder. La conseillère fédérale Baume-Schneider a qualifié cette proposition comme étant une solution bien ciblée. Les signataires s'engagent à faire aboutir cette motion dans la suite du processus parlementaire et à faire avancer rapidement sa mise en œuvre. Le financement pérenne de l'AVS est d'ordre primordial pour les signataires. Un mandat en ce sens (21.3462.) a également été transmis au Conseil fédéral par le Parlement et bénéficie du soutien de l'UDC, du PLR, du PVL et du Centre.

Complément d'information :

Motion Melanie Mettler : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20233239>

Motion Beat Rieder : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20233212>

En cas de questions :

Jürg Grossen, Président de parti PVL et conseiller national
Marco Chiesa, Président de parti UDC et conseiller aux États
Thierry Burkhardt, Président de parti PLR et conseiller aux États
Gerhard Pfister, Président de parti Le Centre et conseiller national